

20 ans pour Péllicot qui n'a tué personne, 2 ans pour le 1er viol de l'assassin de Philippine

écrit par Christine Tasin | 27 novembre 2024



Péllicot est un salaud, une ordure qui, en d'autres temps, aurait été passé par les armes, point barre.

Il n'y a rien à attendre d'un tel dévoyé, on en est bien d'accord. Néanmoins, je suis persuadée que si Péllicot avait été noir ou musulman les juges lui auraient trouvé des circonstances atténuantes...

Mais tel n'est pas mon propos aujourd'hui. Chacun d'applaudir aux 20 ans demandés contre celui qui vendait sa femme assommée par des médicaments à qui en voulait. Mais... mais tout de même...

Désolée de choquer, si je trouve bien qu'un Péllicot soit

enfermé pour 20 ans eu égard à sa perversité que rien ni personne ne pourra jamais soigner ni empêcher (et cela mériterait perpétuité) je voudrais bien savoir pourquoi nos juges n'ont pas la même exigence, la même dureté avec les islamistes, étrangers de préférence, et qui tuent carrément, eux.

J'appelle cela un coupable 2 poids 2 mesures, une preuve de plus que nous vivons en territoire de dhimmis.

Pire encore, comment expliquer que des gens qui préparent des attentats, on en a la preuve, soient relâchés au bout de 2,3,4 ans, parfois avec « obligation de soin » ? Rire, pleurer ou tout casser

Ce qu'ils appellent donner une chance aux assassins c'est interdire toute chance aux pauvres victimes innocentes d'échapper à un sort horrible.

Comment se fait-il que des repris de justice, des violeurs, les assassins de Lola, Philippine... aient pu être libres, libres de violer, de tuer ? Taha O, l'assassin de Philippine avait déjà été condamné en 2021 pour viol, il avait été libéré en juin 2024 en fin de peine. 2 ans... A hurler ! Et le procureur qui, lors du procès de Pélicot dit simplement qu'il faut changer les rapports hommes-femmes ! Mais on rêve !!!! Ce procureur devrait être limogé !

Que dire de Dahbia B. assassin de Lola, [sous le coup d'une OQTF non exécutée ? Jamais elle n'aurait dû être libre !](#)

L'assassin de Philippine avait déjà été condamné en 2021 pour viol, puis libéré en juin 2024, « en fin de peine », selon le parquet de Paris.

Quid de l'auteur de l'attentat à Paris en décembre 2023, Armand Rajabpour-Miyandoab qui a tué un. touriste ? *Son casier judiciaire est lourd. Interpellé en 2016 pour un*

projet d'attaque terroriste, condamné en 2018 à cinq ans de prison, dont un avec sursis, cet islamiste radical a été libéré en 2020. À sa sortie, il a été placé sous contrôle judiciaire et sous mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance, un dispositif visant justement à prévenir les actes terroristes.

En outre, il faisait l'objet d'un suivi psychiatrique. Et, selon les premiers éléments, tout indiquait qu'il s'était détaché de la religion. Son passage à l'acte a prouvé qu'il n'en était rien. Sur la défensive, le ministre de l'Intérieur a surtout renvoyé à la responsabilité des médecins qui assuraient le suivi de cet individu : « Il a arrêté les soins à la demande de certains médecins. Ce qu'il faut sans doute changer, et on l'a vu autour du Premier ministre, c'est que les pouvoirs publics puissent exiger des injonctions de soins. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas

<https://www.sudouest.fr/justice/attaques-a-paris/attentat-a-paris-le-suivi-des-radicalises-de-nouveau-sur-la-table-17695323.php>

Quid des assassins de Samuel Paty, de Dominique Bernard, du père Hamel ? Aucune inquiétude, aucune alerte ? Ben non, faut comprendre, faut insérer...

Par contre quand l'ordure est un Français, un Blanc comme Pélicot, alors on tape sans hésitation... Moi, le deux poids deux mesures ça me rend enragée parce que ce sont les nôtres qui souffrent, qui sont violés, tués...